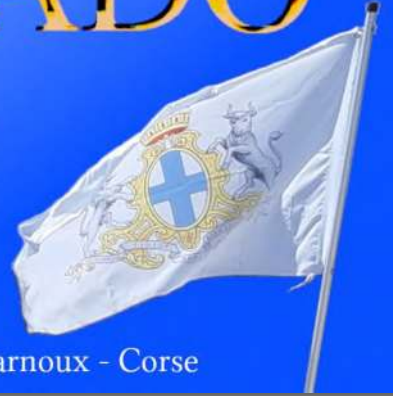




L'ACAMPADO

*"Soyez toujours prêts à témoigner
de l'Espérance qui est en vous."
(1Pet 3.15)*

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X
Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Alleins - Carnoux - Corse



SENS CHRÉTIEN DE LA VIE

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

Aujourd'hui, on multiplie les chartes de droits, on réclame des droits de toutes sortes, même pour les animaux paraît-il. Or, parmi ces droits intempestifs y a-t-il celui de la vie ? La vie est un don qu'on reçoit, elle n'est pas un droit. La vie est un don de Dieu, et de ce don va découler tout le comportement moral. On ne peut pas faire de la vie n'importe quoi, alors réfléchissons un peu sur le sens chrétien de la vie. La véritable histoire de l'homme ne commence pas dans les nuages, mais elle a un début, un centre et une fin : la présence de Dieu sur la terre.

Le Christ est son centre. En ses trois années de vie publique, dans sa passion, sa mort et sa Résurrection s'est consommée toute l'histoire de l'homme.

Après Lui, il ne peut rien y avoir de nouveau dans l'histoire.

Tout s'est consommé en Lui et dans la Sainte Vierge Marie et, toute l'histoire qui vient après Lui est l'histoire de l'espérance et de l'accomplissement des promesses qu'il a laissées aux hommes, de la même manière que tout ce qui Lui fut antérieur, fut une préparation, une préfiguration de Sa venue.

Les premiers vendredis du mois, nous rappellent l'amour infini de Notre Seigneur, nous rappellent aussi les sacrements qui tirent leur efficacité du sang de Notre Seigneur, pour notre vie chrétienne, et puis nous rappellent les exigences de notre vie chrétienne, tout cela nous incite à réfléchir un peu.

La véritable histoire de l'homme est l'histoire du Salut qui s'étend entre la Création et la Résurrection finale des corps des vivants et des morts, et non dans cette vision de

lutte des classes où tout le schéma de l'histoire passée est l'exploitation de l'homme par l'homme. Actuellement, cette contradiction est arrivée jusqu'aux extrêmes et la synthèse finale de cette nouvelle vision de l'histoire sera une société sans classe, sans État, sans propriété privée, sans religion, parce qu'elle a été une invention de la nécessité des hommes, de sa désespérance et de son angoisse.

Alors que la terre est une vallée de larmes, on a cherché des satisfactions illusoire, un paradis bien au-delà de la vie, et le jour où nous atteindrons le bonheur terrestre, il n'y aura plus de nécessité d'idéologies qui mystifient le monde, comme la religion, et surtout la religion du Christ.

Dans une société d'égaux, il n'y aura plus qu'un État administrateur des choses. Aujourd'hui, l'humanité court derrière cette vision de l'histoire, et même des catholiques se sont mis à courir aussi après cette promesse illusoire, cette chose si prometteuse et si radicalement fausse.

Face à cette histoire, il y a l'Histoire vue comme histoire du salut, l'histoire des grandes œuvres de Dieu consommées avant la venue du Christ, consommées en Jésus-Christ, consommées dans l'Église après Jésus-Christ.

Les merveilles que Dieu suscite chez les saints, les œuvres saintes qui ont eu comme protagonistes, ces instruments de Dieu, n'ont-elles pas une portée infiniment supérieure à n'importe quelle invention, n'importe quelle œuvre et technique que l'homme puisse produire ?

Être chrétien, c'est avant tout croire dans l'histoire sainte, qui est la vraie, et croire que Dieu œuvre dans l'âme des saints est d'un ordre infiniment supérieur aux plus grandes œuvres des hommes.

Les événements racontés dans l'Ancien Testament sont la préparation de l'histoire du salut : les événements du Nouveau Testament présentent son accomplissement total, et la troisième étape, c'est celle qui s'accomplit dans l'Église, la cité de Dieu qui chemine, pèlerine au milieu de la cité des hommes.

Le mystère de Notre Seigneur remplit le temps ; tout le temps de l'homme est entouré de sa présence et de son action. Dans la résurrection du Christ se trouvent accomplies les deux grandes fins de l'histoire : la glorification parfaite de Dieu et l'union parfaite du divin et de l'humain en l'homme.

Pour cette raison, la fin n'est pas l'homme total, l'humanité récupérée de ses aliénations, en harmonie et en accord avec elle-même ; la fin de l'histoire, c'est le Christ total.

Le Christ total, Lui et nous, la vigne et les sarments entés sur Lui, renouvelés et refaits intérieurement dans la rédemption réalisée par Lui, assumée en nous et ensuite projetée dans la cité des hommes.

Former le Christ en nous et le former dans la cité, que la cité soit une image, même lointainement semblable, du ciel de Dieu.

Voilà la fin et le chemin du chrétien qui marche, qui transite avec les vertus surnaturelles et naturelles, à travers les dons du Saint-Esprit, et avec ce programme viril que sont les Béatitudes du sermon sur la montagne.

Quand on comprend la portée et le sens de chacune des vertus naturelles et surnaturelles, on comprend qu'elles sont intimement liées à la vérité, avec l'Être, avec ce qui est, car ce dont il s'agit, c'est d'être fidèle à ce qui est, et à l'Être par excellence au niveau absolu et transcendant, Dieu.

La vertu suprême, la vertu de la charité, qu'est-elle par exemple ? C'est aimer la vérité avec l'amour de Dieu, c'est aimer l'autre dans cet amour qui est amour de la vérité, parce qu'il n'y a pas d'amour hors de la vérité. Qui peut aimer ce qu'il ne connaît pas ? De la connaissance brille l'amour, et la connaissance se fait plus lucide et plus entière.

La charité, c'est aimer Dieu dans la vérité de Dieu et aimer le prochain dans la vérité de Dieu et non, comme aujourd'hui, où l'on sépare l'amour de Dieu par-dessus tout, et où il reste exclusivement l'amour du prochain en l'arrachant de sa racine qui est l'amour et la charité de Dieu.

Qu'est-ce que l'espérance surnaturelle ? C'est cette vertu par laquelle Dieu presse en nous l'attente de cette union définitive avec Dieu dans l'éternité.

Qu'est-ce que la foi surnaturelle ? C'est cette vertu par laquelle nous connaissons la vérité de Dieu dans son intimité, l'incarnation du Verbe, la Sainte Trinité, la résurrection et le sens que représente pour nous la vie éternelle.

Qu'est-ce que la vertu de prudence ? C'est encore la relation avec la Vérité, agir dans la vérité, selon l'Être, c'est sauver la réalité en tout. La justice, c'est vivre dans la vertu avec le prochain.

La Force, c'est défendre la vérité jusqu'à la mort.

La tempérance, c'est l'ordre intérieur des passions et des appétits afin que dans l'homme demeurent écartés les obstacles intérieurs pour la contemplation de la vérité.

Ensuite, viennent les dons du Saint-Esprit qui perfectionnent ces vertus et permettent en nous l'action de l'esprit de Dieu, de la force de Dieu.

Une fois sur ce chemin, nous arrivons aux béatitudes qui sont comme le programme de Dieu aux hommes, par lequel Jésus-Christ appelle à suivre Son chemin.

« Bienheureux les pauvres en esprit, le royaume de Dieu leur appartient ».

Qui sont ces pauvres en esprit ? Ce sont ceux qui se sont fait pauvres de leur esprit propre, de leur jugement propre, de leur volonté propre ; ce sont les détachés de tous les biens terrestres et d'eux-mêmes. Détachés des biens terrestres ne veut pas dire mépriser ces mêmes biens. Ici, il s'agit de n'en pas être esclaves, de juger des choses, non pas avec notre jugement individuel mais avec le jugement de Dieu.

Pauvre en esprit : c'est être humble. Être humble, c'est être dans la vérité, c'est être détaché de soi-même, c'est savoir écouter, c'est avoir la mémoire fidèle et docile pour reconnaître les choses telles qu'elles sont et les appeler par leur nom.

« Bienheureux les doux car ils posséderont la terre ».

Les doux sont ceux qui ne courent pas désespérément derrière les choses de la terre, avides, luxurieux, dans une course effrénée pour les obtenir. Et ils ne courent pas, non pas parce qu'ils ne savent pas les apprécier, mais parce qu'ils savent que ces choses de la terre ne sont pas objet de l'avidité, mais de la générosité et de la disponibilité des hommes.

Donc à ces hommes, à ces doux, les choses de la terre leur appartiendront.

« Bienheureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés ».

Ce sont les hommes et les femmes de douleur.

Quel est celui qui, aimant dans cette vie, ne soit pas source de douleur, comme le fut Notre Seigneur Jésus-Christ ?

Quel amour peut-on vivre réellement si cet amour ne signifie pas don, donation totale de l'être aimé ?

Même Notre Seigneur a pleuré la mort de Lazare qu'il allait ressusciter aussitôt.

« Bienheureux ceux qui ont faim et soif de justice car ils seront rassasiés ».

C'est une faim qu'il faut avoir, une faim de justice, sans limite.

Bienheureux les miséricordieux, ceux qui ont traité les autres avec miséricorde, avec charité, avec honneur. La miséricorde de Dieu les attend.

Bienheureux les cœurs purs, les cœurs droits, ceux qui ont su calmer et modérer leurs passions, passions qui sont des choses bonnes à condition qu'elles soient toujours ordonnées comme Dieu veut. Ils verront Dieu. Aux cœurs purs, leur sera donné de contempler Dieu.

« Bienheureux les pacifiques ». Non pas les pacifistes mais les pacifiques, c'est-à-dire ceux qui sont porteurs de paix, car ils la portent en eux-mêmes et l'irradient comme Jésus-Christ.

Pour cette raison, ils seront appelés Fils de Dieu. Et finalement, bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la cause de la justice, pour la cause de la vérité, pour la cause de Notre Seigneur Jésus-Christ.

À eux, leur appartient le règne du Christ, ils sont déjà dans le règne.

Voilà le programme pour l'homme, face au programme de la félicité des verts pâturages.

Voilà le programme des hommes et des femmes de Jésus-Christ Notre Seigneur, voilà le sens chrétien de la vie ; c'est la transformation de toute la vie dans l'être, dans la vérité, de tout cela en Dieu au degré le plus éminent, le plus absolu et le plus transcendant.

Puissiez-vous accomplir ce beau programme avec l'aide de la Sainte Vierge Marie ●



Ce qu'est le Camp de cadres

- Un camp de formation à destination des jeunes hommes (18-25 ans), que l'on fait une seule fois en tant que stagiaire (c'est une formation, pas un mouvement)

- Un camp axé sur quatre thèmes majeurs :

o **Formation à l'exercice de l'autorité** (thème principal) :

- Formation théorique (par des officiers supérieurs et généraux)
- Exercices pratiques
- Mise en situation réelle

o **Dépassement de soi** :

- Rythme intense et exigence constante
- Activités physiques engageantes
- Contexte rustique (nuits sous tente, eau froide, etc.)

o **Sens de l'engagement** :

- Incitation à l'engagement et explication de sa nécessité
- Présentation de nombreux mouvements et engagements possibles

o **Spiritualité** :

- Messe ou méditation quotidienne
- Formation sur la doctrine sociale de l'Église et sur la crise de l'Église
- Deux aumôniers présents à temps plein (échanges en tête-à-tête)

- Un camp de 2 semaines, du 17 juillet au 1^{er} août, dans le pays basque à l'école d'Etcharry

- Un camp duquel la quasi-totalité des stagiaires repart satisfaite de l'expérience et des connaissances acquises

Ce que n'est pas le Camp de cadres

- Un camp réservé à une élite sportive (les profils « premier de la classe » réussissent très bien)
- Un camp para-militaire
- Une retraite purement spirituelle
- Un camp qui aurait la prétention de transformer des « timides » en « grands chefs accomplis et leaders charismatiques » en deux semaines ; en revanche, d'excellents principes et fondements peuvent être inculqués et travaillés en quinze jours ●

~ Eric Marchand ~

A propos d'une éventuelle réforme du droit civil concernant le droit des personnes et le droit patrimonial, une de mes correspondantes écrit :

« Les apports (...) moraux issus des différentes religions devront être pris en considération. »

Ce à quoi j'ai répondu :

« Pourquoi les apports moraux " des différentes religions " ? La France est catholique ; il y a suffisamment de matière dans la doctrine de l'Église pour réécrire complètement notre code civil. »

A cela réponse de ma correspondante :

« Quant aux références aux différentes religions et à leurs apports moraux permettez-moi de vous faire remarquer que la France de 2021 n'est pas celle de 1680 ! Si vous voulez faire abstraction de 230 ans de laïcité, plus de toutes les migrations extra-européennes qui ont eu lieu au cours du XX^{ème} siècle : bon courage pour éviter la guerre civile ! Mon objectif est de pacifier la société, pas d'exacerber les tensions, ce qui est justement le rôle et l'objectif des globalistes. Par ailleurs et sauf erreur de ma part, la tolérance et l'écoute font justement partie du message du Christ ! Ce dernier a lutté contre les hypocrites (qui ne manquent ni chez les catholiques, ni ailleurs) contre les pharisiens et contre l'avidité. Croyez-vous vraiment que les religions établies ne véhiculent que des principes idiots, amoraux, vindicatifs... ? Personnellement ce n'est pas mon avis. Pour être ferme sur l'essentiel, il faut aussi être capable d'écoute et de tolérance ! »

Ce à quoi j'ai répondu :

« Je vous répondrai que je ne suis pas du tout en faveur de la société multi-culturelle et poly-éthnique à laquelle vous semblez vous être accoutumée avec une grande facilité. La France n'est pas l'Amérique du melting-pot, et qu'il y aura guerre civile, que vous le vouliez ou non !

Ce n'est jamais en faisant des concessions qu'on évite le pire. Au contraire, on ne fait que précipiter ce qui est en cours. Quand on ouvre la boîte de Pandore, il n'y a plus moyen de la refermer. Vous avez peut-être envie de voir la France s'islamiser ? Moi non.

Ce n'est pas parce que Vatican II a décidé de tourner le dos aux enseignements de l'Église en affirmant que toutes les religions se valent, que les Catholiques doivent se soumettre à une telle imposture. Ce sont eux sans doute, les hypocrites, ces pharisiens du clergé dont vous parlez ? On ne peut mettre sur le même rang, la vérité avec l'erreur.

Votre laïcité madame, est la pire des choses qui soient ; c'est elle précisément, qui nous a conduits là où nous sommes aujourd'hui, et qui préside à l'anéantissement de la nation française, et accessoirement des autres ! Il suffit d'une volonté politique pour remettre à jour ces 230 années de subversion franc-maçonne, cette secte malfaisante qui continue de détenir un pouvoir usurpé sur la nation française. Alors ne venez pas me dire que notre société devrait se conformer à un modèle de société que le politique a imposé à la nation sans rien lui demander ! Vous acceptez sans doute les graves dérives de cette société au nom de la concorde, mais vous ne faites pas l'unanimité. Aucune paix ne fut jamais acquise en opposant la mollesse à l'esprit conquérant des envahisseurs. Vous me demandez si je crois vraiment que les autres religions ne véhiculent que des principes idiots, amoraux, vindicatifs. Je vais vous répondre par une autre question : avez-vous un tant soit peu étudié le coran ? Moi oui. Et cela fait plus de vingt ans. J'avais d'ailleurs démontré dans un mémoire, que le droit islamique reposant sur le coran et les hadith de la Sunna était foncièrement incompatible avec le droit français, et européen. Et je vous le répète, il n'y a pas à aller chercher ailleurs, des principes qui seraient étrangers à notre histoire et à notre civilisation. Nous avons une religion ; nous n'en avons pas besoin de trente-six ; d'autant que le catholicisme est une des plus abouties qui soient. La France n'est pas juive ou musulmane, ni quoi que ce soit d'autre. C'est le catholicisme qui a fait la France ; c'est l'Église qui a transmis L'État civil à la royauté. Elle n'a pas attendu non plus après Jules Ferry pour se mettre à faire des écoles et des universités ; de même qu'elle n'a pas attendu la république pour organiser les dispensaires, les orphelinats, les hospices.

...

Et pour cela seulement, elle mérite de retrouver la place qui fut la sienne pendant treize ou quatorze siècles. Cela se justifie très bien, sauf pour les esprits étriqués des laïcards, foncièrement hostiles à ce qui constitue l'identité anthropologique de la France. Vous me parlez des tensions que veulent exacerber les Mondialistes et affirmez que vous voulez au contraire que la paix règne. Mais c'est en voulant justement accompagner par vos mesures, le mouvement de cette société multiraciale et multi-confessionnelle, que vous la servez au mieux, cette oligarchie mondialiste ! La meilleure opposition à former contre leur plan est de remettre la France dans l'ordre où elle se trouvait auparavant. »

Derechef ma correspondante écrit :

« Vous ne pouvez pas penser à réorganiser la société en mettant délibérément hors des institutions une partie importante des gens composant celle-ci (que ça vous plaise ou non, c'est un fait !) »

Je lui réponds :

« Avant de poursuivre, je vais vous répondre au sujet de la « tolérance » que vous revendiquez. La tolérance est le collecteur de toutes les dérives de cette société moderne que vous défendez. Elle a précisément mené à la destruction de toutes barrières morales. (...) Avec la fameuse tolérance on peut rendre relative toute vérité.

Quant à l'idée de pacifier la société ; qu'est ce qu'une nation ? Vous voulez une société pacifique. Fort bien. Mais celle-ci ne peut être garantie qu'à une triple condition, celle de l'unité religieuse, politique et raciale.

puisque nous sommes gouvernés par le laïcisme dont nous percevons toutes les dérives ? Quand l'être humain devient une marchandise comme une autre, quand tout est commercialisable, y compris le vice, on ne peut que s'opposer à une société qui tolère de tels abus.

Si le catholique a sa vision politique, le musulman a aussi la sienne. Tout le monde ou à peu près, sait bien que le coran n'est pas qu'un livre religieux ; il est aussi un corpus juridique. Eh bien, puisque vous tenez à vous appuyer sur " les religions " au lieu de vous appuyer sur la religion légitime qu'est le catholicisme, vous ferez le grand écart pour légaliser à la fois la répudiation (" talaq ") des musulmans et l'indissolubilité du mariage catholique. Bon courage pour votre codification. Mais je gage que vous ne manquerez pas de souplesse à cet égard et que vous reconduirez le divorce ; ce n'est pas obligatoire et ça peut arranger à peu près tout le monde. Les protestants vont applaudir. Par contre, les catholiques demeurés fidèles à la Tradition, dont le nombre croît, devront juste considérer que ça ne les concerne pas. Pour vous faciliter la tâche, vous n'aurez qu'à établir dans la procédure civile, une disposition prévoyant que le musulman relève du tribunal islamique. Mais alors, vous devrez le faire aussi

en matière pénale et commerciale. Bref. On retombera dans les mêmes errements, et dans ces conditions, la société pacifique à laquelle vous aspirez n'advient pas.

On ne mélange pas l'eau et l'huile, comme je l'ai rappelé précédemment, et il n'existera jamais de droit universel pour lier des convictions opposées. C'est bien ce

pourquoi il existe des appartenances nationales et celles-ci ne sont pas que sentimentales. Ce n'est pas en vain que je vous ai parlé d'identité anthropologique. Votre droit naturel convaincra les Occidentaux étant donné que c'est chez eux qu'il fut conçu. Mais il ne convaincra pas les Orientaux dont le système de raisonnement est pour ainsi dire, inversé par rapport au nôtre. Au-delà de ce constat, on ne tardera pas à vous dire que votre droit naturel n'est pas le droit musulman. Vous aurez beau y trouver quelques similitudes, on continuera de vous rétorquer que seul Allah peut être juge, car il est omniscient et que vous ne l'êtes pas.

Ensuite, vous semblez considérer que l'invasion migratoire est un fait inéluctable et que les Français, héritiers légitimes du pays qui les a vus naître, devront accepter de continuer à vivre avec l'envahisseur. C'est comme ça, aucun retour à la normale n'est envisageable et il va falloir faire des lois qui satisfassent tout le monde. Laissez-moi vous dire que quand on tient à être d'accord avec tout le monde, on n'est d'accord avec personne. Ensuite, il est bien téméraire de penser que le phénomène d'accaparement du territoire national par l'immigration serait un fait permanent, bien établi et invariable dans le temps. Là encore, c'est l'histoire qui nous le dit. Et ce n'est pas monsieur Baie-Hache-ÉL ou La LICRA qui en décident. Voilà ce que vous dit Poukaze ! Le Christ était bien loin d'avoir la mollesse que vous suggérez. Seule la rigueur sur des principes éprouvés permettra de remettre la société en bon ordre, non la tolérance et l'écoute, lesquelles finissent inmanquablement par mener au laxisme généralisé qui ébranle l'assise des nations ● »

INTENTION DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE POUR LE MOIS DE JUILLET



Pour que le Christ règne sur nos sociétés impies

Vous n'irez pas contre les faits (...) Souvenez-vous simplement de ce que produisit le mouvement huguenot en France ; il suffit à démontrer que sans unité religieuse, les risques de déstabilisation sont hautement probables ; il ne faut pas oublier que les religions conditionnent les mœurs. Et l'on n'a pas envie de vivre avec des populations aux mœurs qui suscitent plutôt la répugnance et aux comportements déviants pour lesquels on ne peut qu'éprouver de la réprobation.

Et Dieu sait combien cette réprobation que suscite le musulman peut être vive.

De même le catholique authentique n'a t-il que peu d'accointances avec le juif ou le protestant. Il n'y a donc qu'une seule possibilité : la partition. C'est d'ailleurs ce qu'aurait voulu monsieur Sarközy qui n'était pas à une trahison près.

Mais cette partition existe de facto, puisque des Français vivant dans des régions où le musulman est déjà trop envahissant, quittent ces régions pour ne plus avoir à les supporter. Je vous renvoie à la lecture de l'ouvrage intitulé " les yeux grands fermés " de madame Michèle Tribalat, paru aux éditions Denoël en 2010. Son étude pourrait se résumer à la formule suivante : on ne mélange pas l'eau et l'huile.

La religion conditionne également l'orientation politique et je crois qu'il ne manque pas d'exemples pour démontrer en quoi la politique des États est foncièrement incompatible avec la perception catholique de la Cité. Comment pourrait-il en être autrement

LE R.P. LE VACHER

~ Marcel Chappe ~

Conférence donnée aux Archives de la ville de Marseille le 15 février 1994

suite de l'article de l'Acampado n°171

Il est temps maintenant de se pencher sur les résultats spirituels surprenants, obtenus auprès des esclaves, aussi bien à Tunis qu'à Alger. Ainsi fut fondé dans chaque bague un centre de vie chrétienne, par la célébration quotidienne de la messe, les cérémonies solennelles du culte, la pratique des exercices de piété. Les 14 bagnes de Tunis se transformèrent bientôt en autant de petites paroisses. Une de celles du bague servait de chapelle : un prêtre esclave choisi par M. le Vacher remplissait les fonctions de curé. A ces pasteurs, sous les chaînes, on faisait une situation de semi-liberté en payant pour eux au chef-gardien, chaque mois, « la lune », c'est à dire une somme d'environ deux livres. Les chapelles furent dotées de tous les ornements sacerdotaux et de tous les objets nécessaires au culte, et ce ne fut pas une affaire facile que de meubler convenablement ces sanctuaires en ces pays islamiques dénués de tout. Chaque chapelle avait un sacristain choisi parmi les diacres, les religieux ou les laïcs les plus pieux. De nombreux renégats, émus de ce zèle pour la foi apportaient leur obole.

Pour assurer la garde de ces biens, M. le Vacher fit élire, dans chaque bague, deux chrétiens parmi les meilleurs, lesquels devinrent les marguilliers de la chapelle. Une chapelle fut aussi installée dans le cimetière des esclaves : St-Antoine. Ainsi, simplement, sans bruits, la vie des esclaves se trouva complètement transformée. Les samedis et les veilles de fêtes, lorsque les portes du bague étaient fermées, les esclaves chantaient les litanies de la Ste Vierge ou les premières vêpres de la solennité. Durant la nuit, les prêtres écoutent les confessions et le matin, avant l'aube, tout ce monde d'esclaves, demi-nus, loqueteux, suivaient avec ferveur l'office, et s'approchait de la table sainte. M. le Vacher se faisait une obligation de passer ses nuits du samedi ou des veilles de fêtes dans l'un ou l'autre bague et d'apporter le secours spirituel, ses gâteries, sa bonne humeur. Il avait encore organisé le service de la prédication, en particulier pour suivre avec plus de dévotion les stations du carême ou de l'avent. Il avait établi des confréries pieuses, surtout celle du Saint Sacrement. Jamais, assurait-il, il n'avait assisté à la Fête-Dieu, à des processions aussi émouvantes que celles des bagnes. Il laissait déborder sa joie en narrant les exemples de piété et de joie des esclaves. Même les plus surveillés et les plus maltraités, ceux qui appartenaient à des maîtres particuliers, arrivaient à

s'enfuir, bien qu'ils fussent certains de recevoir, à leur tour, la terrible bastonnade, pour se confesser, assister à la messe et communier. Quelques-uns se soumettaient même à des pénitences volontaires. D'autres ne souhaitaient plus leur liberté, ni l'adoucissement de leurs peines. Les Turcs et les Arabes, surpris de cette rapide transformation, attribuaient tout le mérite à la sainteté du marabout chrétien. Le père le Vacher constatait, dans l'un de ces rapports, l'empressement du grand nombre des esclaves à se donner aux pratiques, même extraordinaires de la vraie piété, et la fréquence chez quelques-uns d'actes de vertu, dignes des plus grands saints. Il n'est que de nous appesantir sur les faits suivants, et le mot : martyr, ne peut que s'imposer à l'esprit. L'un d'eux promenant, un jour, en dehors de la ville un enfant turc richement paré d'un collier de perles d'un grand prix, fut surpris par un juif qui réussit à s'emparer du collier et à jeter l'enfant dans un puits. L'esclave fut condamné à être crucifié. M. le Vacher l'assista au moment du supplice, lui donna les secours de la religion, et, la nuit venue, se retira. Le retrouvant le lendemain matin dans le même état, il lui demanda comment il avait passé la nuit. « J'ai dormi une heure, répondit l'esclave, d'un aussi bon sommeil que si j'eusse été couché dans un bon lit. La Ste Vierge m'est apparue et m'a dit que je ne mourrai que sur les trois heures de l'après-midi. Venez donc me voir en ce moment. » Cette parole se réalisa, et l'esclave ne mourut qu'à trois heures, comme il l'avait dit, soutenu par M. le Vacher. Aussi, les chrétiens vivement touchés, crurent-ils à la vérité de l'apparition. En outre, le crucifié ne donna aucun signe d'impatience pendant sa longue agonie, ce qui parut merveilleux et les édifia grandement.

Autre fait admirable : deux enfants, de quinze ans, l'un français, l'autre anglais, furent, eux aussi, tout à fait sublimes dans la confession de la foi. Le jeune anglais alla jusqu'à refuser d'être racheté par des marchands de sa nation, tant il avait peur qu'ils l'obligent à se convertir à l'anglicanisme. Leurs patrons turcs voulurent les faire apostasier, et les soumièrent, dans ce but, aux plus cruels tourments. Ils s'encouragèrent mutuellement et se traitèrent avec respect comme des martyrs. L'anglais, ayant, un matin, trouvé son petit ami meurtri par les coups, et incapable de mouvements, lui baisa tendrement les pieds et comme on lui demandait la raison de cet acte, il répondit : « J'honore les membres qui viennent de souffrir

pour Jésus-Christ. » Un autre jour, le français encourageant son compagnon maltraité à être ferme dans la foi, fut vivement repris par un turc qui le menaça de lui couper les oreilles. Le jeune confesseur de la foi n'hésite pas un seul instant, il se coupa lui-même une oreille, la présenta au turc ahuri et lui dit vivement : « Voulez-vous l'autre ? » Cet acte, digne des premiers martyrs, désarma les bourreaux qui n'osèrent plus rien tenter contre leurs victimes. Les deux enfants moururent, l'année suivante, de la peste, dans des sentiments de grande ferveurs.

Quatre autres de ces enfants nous ont donné également une indicible édification, écrit le père le Vacher, « pour ne pas renoncer à leur foi, ils ont méprisé les présents et souffert des tourments qu'on aurait cru trop durs pour des enfants de leur âge, l'aîné n'ayant que quatorze ans, et un autre onze ans. Ils saisissaient, tous les vendredis, l'occasion où leur patron allait à la mosquée, pour se rendre à la chapelle la plus voisine, afin de s'y confesser, et de se recommander aux prières des prêtres, n'ayant pas le temps d'entendre la messe en entier. Leur maître s'en étant aperçu, leur fit raser la tête et prendre le turban. Mais Notre-Seigneur leur conserva, sous l'habit turc, un esprit vraiment chrétien. Matin et soir, autant que cela leur est possible, ils font leur prière ensemble, et ils disent souvent à leur maître que ni la bastonnade, ni les tourments, ni la mort, ne pourront les séparer de Jésus-Christ ». La ferveur des esclaves chrétiens était telle, que St Vincent de Paul, profondément édifié, les proposait comme exemple.

Mais, malheureusement, entre-temps, les relations entre Paris et Alger s'étaient profondément modifiées, par suite des exactions d'Alger : c'était la guerre. De plus, à nouveau, une peste éclata : 900 esclaves moururent, et le père, lui-même, gravement atteint, perdit en grande partie l'usage de ses jambes, obligé de se faire porter dans un fauteuil. Louis XIV décida alors de confier une flotte, la plus importante que jamais, à l'amiral Duquesne. Ce dernier, comme à l'ordinaire, interpréta à sa façon les ordres donnés, prit du retard, si bien qu'une tempête étant survenue, il fut privé d'un certain nombre de ses navires. Il résolut cependant d'en venir à bout avec l'ennemi par des bombardements intensifs de jour et de nuit. Mais, la fureur et le désespoir des assiégés furent à leur comble, et ils en vinrent aux représailles les plus barbares. Un renégat anglais voyant du linge sécher sur la terrasse de la maison consulaire, dénonça au dey, le consul comme faisant des signaux à l'armée du roi. Il fit venir M. le Vacher, et

lui reprocha les signaux à Duquesne, ce dont il se défendit violemment. Dominé alors par le fanatisme musulman et la haine des français, il le mit devant ces deux solutions : ou se faire turc immédiatement, ou mourir à la bouche d'un canon. Plein de dignité, le père le Vacher dit bien en face au dey « qu'il outrepassait ses pouvoirs : lui imposer de renoncer à la foi chrétienne, il ne le pouvait pas, mais seulement le condamner à mort. » Le dey le livra alors à une foule fanatique. M. le Vacher était dans l'impossibilité de marcher à cause de la goutte et d'infirmités nombreuses, suite de la peste. Il n'avait pas 64 ans, mais, à cause de son état de santé, il paraissait un vieillard de 80 ans. Traité avec la dernière indignité, obligé de se traîner, on le poussait à coups de pied et de poings : la population en furie se faisait un jeu de le torturer et de se venger des bombardements. Répondant à l'apostasie qu'on lui demandait, il proclama bien haut son attachement à Jésus-Christ comme à la foi catholique et dit son bonheur de mourir martyr. Ils le dépouillèrent de sa soutane et préparèrent le supplice. Ils attachèrent au canon d'une



couleuvrine une longue planche et lièrent dessus le patient. Aucun turc, aucun juif voulut y mettre le feu. Ce fut un renégat anglais qui accomplit la besogne. Un contemporain, religieux de la Sainte Trinité, le père Englado Cinto, écrit : « La plus grande partie de la victime disparut dans les flots. Le reste de son corps et de ses habits fut ramassé par des chrétiens qui les conservèrent comme de précieuses reliques, les donna à Marseille aux frères de la Mission de France au mois de septembre 1685. A ce sujet, le frère Simard, dans sa vie de St Vincent de Paul, écrit : « S'il s'agit d'une partie notable du corps du martyr, elle se trouvera probablement dans le caveau de l'ancienne église de la Mission de France à Marseille. Les sépultures sont restées intactes, et le caveau est depuis longtemps fermé. Pour faire une reconnaissance, on devrait enlever les dalles du sanctuaire et creuser un peu à l'endroit où se trouve maintenant la table de communion. » C'est ce qui a été fait en 1926, mais on s'est trouvé en présence d'un ossuaire des pères de la Mission de France, où l'on n'a pas pu reconnaître les restes du père le Vacher.

Ainsi mourut par le martyre celui qui passa 38 ans, sa vie entière de prêtre, dans les états barbaresques, luttant héroïquement pour la survie des pauvres esclaves chrétiens. Ses restes sanctifient l'église de la Mission de France à Marseille, où il a prié et célébré le Saint Sacrifice de la Messe ●

LES JÉSUITES, NOS PRÉDÉCESSEURS RUE TAPIS-VERT

(Marcel Chappe)

Il y eut toujours par le passé de la part de la ville de Marseille une très grande affection et une très grande aide envers les Pères Jésuites.

Les Marseillais ont gardé un excellent souvenir d'un certain nombre d'entre eux pour leur science, leur éloquence et leur zèle pour les âmes.

On pourrait ainsi citer les frères Baudrau ; le Père d'Antoine, pieux directeur des âmes ; le chanoine Deidier ; le Père d'Ortigue, orateur panégyriste ; le Père Magy, grand prédicateur, les Pères Saurin, Voulonne et bien d'autres.

Vers 1818 et à Aix en 1893 des petits séminaires furent confiés aux Jésuites.

Il est à noter que les Marseillais en comparaison avec les autres parents donnèrent un plus grand nombre d'enfants à instruire.

Le 16 novembre 1828, sur ordonnance royale, les séminaires de la Compagnie de Jésus furent fermés, mais un nombre élevé d'élèves suivirent leurs professeurs en Suisse et en Savoie.

Il n'est pas étonnant dès lors que la venue de la Compagnie de Jésus était attendue avec enthousiasme.

Cette bienveillance des Marseillais envers les Jésuites se manifesta particulièrement lorsqu'ils prêchèrent le carême des années 1832 et 1836, puis lors d'une Mission à Marseille en



1870.

Lorsque fut arrivé le moment attendu si ardemment par les habitants, de l'érection d'une résidence des Jésuites, l'évêque de Marseille estima cependant prudent de différer en temps plus opportun, cette fondation.

Puis, du fait de l'état d'esprit favorable des évêques de Marseille, Aix et Avignon, il était à prévoir que rapidement les Jésuites seraient appelés à Marseille.

En 1839 on commença à y penser.

L'évêque fit connaître son désir de réaliser ce à quoi il pensait depuis longtemps, même si l'empressement des Marseillais à l'égard des Jésuites ne fut pas aussi total et enthousiaste que lors des années passées.

Malgré cela, certains citoyens influents auprès des pouvoirs publics et très attachés aux Jésuites, ne négligèrent rien pour leur établissement.

C'est alors que le Père Provincial, n'ayant pas obtenu à Aix le résultat espéré, déclara s'adonner entièrement à Marseille, et fit alors connaître qu'il approuvait totalement les pourparlers en cours.

ATTRIBUTION D'UNE ÉGLISE

L'évêque promit alors et attribua au Père Provincial, une église connue sous l'appellation « *Mission de France* » (rue Tapis-Vert) ayant appartenu autrefois à la congrégation des Lazaristes, dans l'enclave de la paroisse St-Théodore.

Désormais était connue la résidence des Jésuites, c'était le 10 mai 1839.

Située dans un quartier éloigné du vacarme de la circulation, pouvant contenir 600 personnes et plus, elle était entourée de communautés religieuses très florissantes et possédait un jardin attenant.

Le Père Provincial y assigna 3 prêtres et 3 frères.

En 1844 la communauté comptait 5 prêtres pour la prédication et la direction des âmes et 2 autres pour les confessions.

A cette époque l'église fut l'objet de dépenses importantes, (décrépissage des murs, dotation de vitres colorées aux fenêtres, surélévation du podium dans sa partie basse, dotation de fenêtres sur la partie dominant l'autel).

C'est à cette époque que fut confiée aux jésuites la pieuse confrérie du Cœur Immaculé de Marie.

Ne disposant pour ses réunions que d'un pauvre et petit autel, il fut décidé de la doter d'un autel en marbre et d'une belle et riche statue de la Très Sainte Vierge qui la dominerait, lequel occuperait un emplacement privilégié dans l'église, et abriterait les reliques de St Clément rapportées de Rome.

Les travaux commencèrent après Pâques ●

LA FÊTE DE LA RÉPUBLIQUE

~ Théophile ~

Que célébrons-nous le 14 juillet ?

La mort du roi Philippe Auguste en 1223 ? La prise de Landrecies en 1655 ? La prise de la Bastille en 1789 ? La fête de la Fédération en 1790 ?

Dans son discours du 14 juillet 2019, le président Macron prétendait :

« *Le 14 Juillet a une origine : la prise de la Bastille. C'était il y a 230 ans. Il a une signification : la conquête de la liberté par le peuple français. Pourtant, il a fallu attendre 1880 pour que le 14 Juillet, organisé autour du défilé militaire, devienne notre fête nationale.* »

Que dit la loi publiée au Journal Officiel du 7 juillet 1880 ?

« *Article unique. — La République adopte la date du 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle.* »

Le texte ne donne aucune précision sur ce que l'on célèbre le 14 juillet. Comparons-le avec une autre loi qui donne à la France une seconde fête nationale (1920) :

« *Art. 1^{er} - La République française célèbre annuellement la fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.*

« *Art. 2. - Cette fête a lieu le deuxième dimanche de mai, jour anniversaire de la délivrance d'Orléans.* »

Ce texte indique clairement ce qu'on commémore.

Pour comprendre l'absence de date de référence ou de fait historique à commémorer dans la loi de 1880, il faut se reporter aux débats qui ont eu lieu préalablement à l'Assemblée Nationale et au Sénat. On peut dire que la proposition de célébrer le 14 juillet avait recueilli l'unanimité mais créait une désunion profonde quant au choix de l'année à commémorer car le 14 juillet 1789 représente ;

- Le soulèvement de la populace pour laquelle les bourgeois de la III^{ème} République naissante n'avaient que peu de goût ;

- La désobéissance de l'armée qui se joint à l'émeute, soit un mauvais exemple à donner aux soldats de cette époque où la République était encore très fragile ;

- Des massacres d'innocents accompagnés de cannibalisme et de mises en scène macabres ;
- Une supercherie quant à la réalité des incarcérations à la Bastille et à la prise de la forteresse.

« *La conquête de la liberté par le peuple français* » ...

Si on écoute le président, on pourrait imaginer que les Français de l'époque portaient des chaînes et étaient constamment fouettés et soumis à un arbitraire total. Quelle légende ! Des hommes du peuple pouvaient devenir officiers, généraux, fonctionnaires royaux, être anoblis, etc. Le peuple avait le droit d'entrer au palais de Versailles, d'accoster le roi et de lui parler, car il n'était pas escorté de brutaux CRS (Compagnies Royales de Sécurité...).

A ce moment, la Bastille n'était plus qu'une prison ordinaire et Louis XVI n'usait plus de lettres de cachet. La démolition de la forteresse emblématique du pouvoir royal avait été réclamée par les cahiers de la noblesse, de telle sorte que la destruction de ce château était plutôt un vœu aristocratique qu'un vœu populaire, car la noblesse avait plus à redouter les cachots de la Bastille que le tiers-état. Sept prisonniers y étaient incarcérés : quatre faussaires, dont le procès était en cours d'instruction ; deux fous, et un noble, criminel, enfermé à la demande de sa famille, probablement pour inceste. On est loin de l'image de malheureux y croupissant par le "bon plaisir" du roi.

Le 14 juillet 1789, la garnison avait capitulé sur la promesse formelle et solennelle qu'elle aurait la vie sauve. Le massacre l'attendait.

Quant au 14 juillet 1790, il représente « *le plus beau jour de l'histoire de France* », l'union de tous les Français autour du roi constitutionnel et de l'Église représentée par l'évêque d'Autun, Monseigneur de Talleyrand-Périgord, qui officia pontificalement à l'autel de la patrie, avant la cérémonie civile. Le drapeau national était à l'image de cette fête : en mêlant les couleurs de la ville de Paris au blanc des Bourbons, il unifiait l'histoire de France.

Le 5 juin 1790, à la tribune de l'Assemblée Nationale, le maire de Paris, Bailly, décrivait l'esprit qui devait régner lors de la fête de la Fédération :

« *Nous proposons à nos frères de venir, par députés des districts et des départements, se réunir à nous dans nos murs, en votre présence et d'ajouter au serment civique déjà prêté par tous*

les Français, celui d'être tous inséparablement unis, de nous aimer toujours, et de nous secourir en cas de nécessité, d'un bout du royaume à l'autre ; et nous proposons que cette réunion, cette fédération générale, soit jurée le 14 juillet prochain, que nous regardons tous comme l'époque de la liberté. Ce jour sera destiné à jurer de la défendre et de la conserver. (...) Le roi verra un grand nombre de ses enfants se presser autour de lui, élever un cri de vive le Roi, prononcé par la liberté, et ce cri sera celui de la France entière. »

En ne précisant pas l'année du jour célébré, la loi prétendait mettre d'accord tous les Français qui, selon leur conception de l'histoire et leur éducation, peuvent y célébrer, soit l'anarchie et la barbarie, soit l'unité de tous les Français dans l'amour de la patrie et le respect des lois.

Nos concitoyens qui s'offusquent aujourd'hui, à juste titre, de la barbarie de l'état islamique, peuvent-ils célébrer et fêter les mêmes atrocités transformées, après-coup, en lutte pour la liberté contre l'absolutisme ?

Le pouvoir, prétendument tyrannique de 1789, semblait bien démuni face à quelques bandes d'émeutiers. Notre V^{ème} République du XXI^{ème} siècle, disposant de troupes de maintien de l'ordre spécialisées, tolérerait-elle aujourd'hui les actes commis à l'été 1789, même s'ils étaient revendiqués d'être commis au nom de la liberté et des droits de l'homme ?

Le 24 juin 1880, au Sénat, Monsieur Henri Martin, rapporteur, présentait le projet de loi d'un jour de fête nationale :

« Messieurs, Le Sénat a été saisi d'une proposition de loi votée, le 10 juin dernier, par la Chambre des députés, d'après laquelle la République adopterait la date du 14 juillet comme jour de fête nationale annuelle. La commission, qui m'a fait l'honneur de me nommer son rapporteur, a délibéré sur le projet de loi dont vous avez bien voulu lui confier l'examen. Deux de nos collègues ont combattu, non la pensée d'une fête nationale, mais la date choisie pour cette fête. Ils ont proposé deux autres dates, prises dans l'histoire de la Révolution, et qui, toutes deux, avaient, suivant eux, l'avantage de ne rappeler ni luttes intestines, ni sang versé. L'un préférait le 5 mai, anniversaire de l'ouverture des États généraux en 1789 : l'autre recommandait le 4 août, dont la nuit fameuse est restée dans toutes les mémoires.

La majorité, composée des sept autres membres de la commission, s'est prononcée en faveur de la date votée par la Chambre des députés. (...) Il y eut du sang versé le 14 juillet (..) Mais à ceux de nos collègues que des souvenirs tragiques feraient hésiter, rappelons que le 14 juillet 1789, ce 14 juillet qui vit prendre la Bastille, fut suivi d'un autre 14 juillet, celui de 1790, qui consacra le premier par l'adhésion de la France entière. (...) Cette seconde journée du 14 juillet, qui n'a coûté ni une goutte de sang ni une larme, cette journée de la Grande Fédération, nous espérons qu'aucun de vous ne refusera de se joindre à nous pour la renouveler et la perpétuer comme le symbole de l'union fraternelle de toutes les parties de la France et de

tous les citoyens français dans la liberté et l'égalité. Le 14 juillet 1790 est le plus beau jour de l'histoire de France, et peut-être de toute l'histoire. C'est en ce jour qu'a été enfin accomplie l'unité nationale. »

Voici donc exprimé l'objet de la commémoration du 14 juillet ! Cette précision fut l'argument décisif qui permit le vote de la loi et elle doit être reconnue comme le socle sur lequel se fonde la loi du 6 juillet 1880.

Un sénateur, M. Poriquet, un des deux membres de la commission chargée d'examiner le projet de loi qui auraient préféré le choix d'une autre date, décrit l'enjeu de cette célébration :

« Mais que voulez-vous donc retenir des œuvres de cette journée du 14 juillet 1789? Est-ce la guerre civile qui ensanglanta nos rues? Est-ce la désertion?

Prenez garde, messieurs, ne glorifiez pas l'indiscipline. Vous êtes aujourd'hui au pouvoir ; il pourrait vous arriver comme à d'autres d'avoir vos heures d'épreuve. Prenez garde ! L'anniversaire de l'indiscipline et de la désertion n'est pas un jour favorable pour demander à l'armée le serment de fidélité au drapeau. Est-ce que vous voulez solenniser et glorifier le parjure, la capitulation violée, le manquement à la parole donnée ou les assassinats ? »

En 1789, la révolution réclamait une monarchie constitutionnelle et non une république. La I^{ère} République ne peut pas revendiquer les actes fondateurs de la démocratie qui se sont produits, sans effusion de sang, avant qu'elle n'existe : Le doublement du Tiers par Louis XVI (décembre 1788), puis, en 1789, le Serment du Jeu de Paume (le 20 juin !), la nuit du 4 août, la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. Le 14 juillet 1790, c'est la nation, la constitution et le roi qui sont célébrés. La chute de la monarchie et la proclamation de la République ne se produiront que le 22 septembre 1792, mais on ne pouvait pas choisir cette date, ce mois de septembre ayant connu de terribles massacres. La première République a été, en quelque sorte, annulée par le Directoire, le Consulat, le concordat napoléonien, l'Empire, la Restauration et la Monarchie orléaniste. Ses outrances l'avaient vouée à la disparition et à l'oubli : les massacres de septembre ; le régicide ; la terreur ; le tribunal révolutionnaire ; l'échafaud ; la loi des suspects : les fusillades de Lyon ; les noyades de Nantes ; les colonnes infernales en Vendée ; le massacre de Bedoin, la destruction des églises ; la mutilation et la destruction d'œuvres d'art ; la violation des sépultures royales et autres ; la persécution des prêtres, religieux et religieuses ; les pontons de Rochefort, vrais camps de concentration ; des hommes devenus ivres de sang : Robespierre, Danton, Marat, Fouquier-Tinville ; le martyr de la famille royale ; etc.

Que de mensonges et de non-dits dans l'histoire qu'on veut nous faire croire... ●

RODEZ, MENDE, CAHORS

~ M. l'abbé Louis-Marie Buchet ~

suite de l'article de l'Acampado n°171



RODEZ ET CEIGNAC

Une tradition commune groupe les cités de Rodez et de Mende (Aveyron et Lozère), avec le Puy et Clermont ; et ces cités ont en effet ceci de commun, qu'elles sont des *cités mariales*. Certes, le temps a pu accumuler quelques inexactitudes quant à l'histoire de leur origine, mais n'y aurait-il pas quand même un fondement à ces récits : saint Martial n'y aurait-il pas fondé *quelque chose* ? A Rodez, outre la cathédrale, il est donné comme ayant consacré le premier autel à Notre-Dame, au sanctuaire de Ceignac, à quelques kilomètres de Rodez. On était à l'époque en pleine forêt, mais l'oratoire de Notre-Dame des Monts (c'est son premier nom) aurait alors pu, comme à Chartres... supplanter un autel des druides ?... Ce qui est certain, c'est que ce lieu est béni, puisqu'au XII^{ème} siècle la Vierge elle-même, par un songe, amène un prince de Hongrie y retrouver la vue !¹

Une autre tradition, à Rodez cette fois, amène saint Martial à laisser à la ville un soulier de Notre-Dame ; la première étant au Puy. L'abbé Fuzier (*La sainte Vierge dans le Rouergue...* p. 14) donne quelques détails sur le culte rendu à cette précieuse relique, avant même le XIII^{ème} siècle, époque où l'on découvrit dans les autels de la cathédrale

plusieurs reliques insignes. Parmi elles on note deux voiles de la Très Sainte Vierge, dont un taché de sang. Un ancien écrit qui était avec la relique, et qui est repris par une Bulle pontificale de 1408, nous apprend que c'est le voile dont Notre-Dame couvrit son divin Fils sur la Croix. Un autre linge ayant été sanctifié par le même usage est conservé à Aix-la-Chapelle : c'est, en effet, qu'un des assistants du drame aura apporté un autre tissu pour le nouer sur les reins du Sauveur, afin que la Vierge pût reprendre le sien (Fuzier, p.13). Il est précisé dans la Bulle qu'il s'agit bien d'un présent de saint Martial ; or, la relique comme le texte qui l'accompagnait, ont dû prendre place dans cet autel avant la fin du VI^{ème} siècle ! A Rodez on sait surtout que la Reine du Ciel a prodigué à la ville un secours miraculeux lors de la peste en 1652, et encore davantage face un autre fléau : le protestantisme ! (p. 25)

MENDE ET SES EVÊQUES-COMTES

Pour ce qui est de Mende, il faut certainement observer un glissement qui se serait produit dans la tradition, pour attribuer à Mende le récit qui devait s'appliquer au départ à une autre ville. En effet, on doit reconnaître que Mende n'était pas la capitale au temps de saint Martial ; donc, s'il a déposé des reliques (quelques cheveux de Notre-Dame) et consacré un autel dans la capitale du peuple des Gabales, ce ne serait que plus tard que la tradition aurait glissé pour placer ces événements à Mende (qui ne s'est formée qu'après le III^{ème} siècle, autour du tombeau de son illustre évêque, saint Privat, martyrisé par les barbares en 264²). Cependant la tradition d'une fondation par saint Martial était chose suffisamment établie au XIV^{ème} siècle pour qu'un Pape (celui qui est originaire du pays !) le mentionne dans un document officiel³... Enfin, ici comme à Rodez, on constate une protection particulière de la Reine du Ciel : alors que tout le pays alentour gémit sous le joug protestant, la cité seule est préservée. Elle méritera d'avoir pour devise : *Tenebrae eam non comprehenderunt, les ténèbres ne l'ont pas recouverte*. L'abbé Fuzier (p. 16) mentionne, lui, l'antique statue-reliquaire (comme au Puy ?) qui contenait la relique : *Crines Beatæ Virginis*⁴, et tout cela s'accorderait avec ce qui semble avoir été quasi une loi dans les premiers temps : qu'on ne bâtisse

1. Cf. Les *Petits Bollandistes* (Bol.), VII, 524.

2. Bol. X, 97.

3. *Annales Hagiologiques* (A.H.) III, 431.

4. Rohault de Fleury (*La Ste Vierge*, p. 288-9) précise qu'on a pu parfois confondre avec la relique d'un martyr ; mais, puisque d'autres endroits possèdent un tel trésor...

d'autel à un saint que dans la mesure où on a quelque chose de lui...

Le diocèse de Mende a en outre dans sa tradition un fait des plus intéressants : ce sont ses évêques qui depuis avant saint Privat sont réputés avoir le pouvoir temporel en

ancien diocèse, aujourd'hui rattaché à celui de Bordeaux), et de la fameuse *Dame de Bazas*, qu'une tradition très ancienne dit avoir rapporté du sang du Précurseur, après avoir gagné la Palestine sur la renommée de Notre-Seigneur et de son Baptiste. Un certain nombre de bons auteurs fait d'elle la *Véronique* elle-même... donc, une Gauloise ?...

Dom Aurélien (*Ste Véronique*, p. 137-8) part du fait qu'on voit saint Martial arriver le premier dans beaucoup de régions pour lui faire envoyer à Rome (il y restera deux ans) saint Amateur pour rendre compte de l'immense moisson qui s'ouvre en Gaule profonde, et demander *des ouvriers* à saint Pierre

ou à ses suppléants. Il faut noter qu'il est d'accord en cela avec la tradition d'Orient à propos de cet Amateur, qui fait de lui, avec son épouse Séraphia, alias Véronique, des amis intimes de la Sainte Famille (ce qui pourrait expliquer pas mal de choses au sujet des reliques...) Ce serait alors à ce moment qu'il aurait pu rapporter de Rome des reliques de la Mère de Dieu... L'hypothèse est des plus intéressantes, et nous la retrouverons bientôt à propos de Cahors. Mais

Agen ? Elle reconnaît sa cathédrale Saint-Etienne fondée par saint Martial, qui y aurait placé dans le premier oratoire quelque relique du Diacre martyr (*A.H.* I, 561) ; quant à son premier évêque, on le reconnaît en général dans saint Caprais, inséparable de l'histoire de sainte Foy (et de son diacre saint Vincent⁶), mais certains pensent qu'il eut des prédécesseurs, dont les noms ne nous sont pas parvenus. La solution de Dom Aurélien quant à elle, mérite d'être entendue : pour lui, la date du martyre de sainte Foy, saint Caprais... ne se déduit que du nom du préfet qui est entré peu à peu dans la *légende* de saint Vincent... nom qui, continue-t-il, est un emprunt aux *Actes*, eux authentiques, de saint Vincent de Saragosse (*Ste V.*, p. 139-40). Ailleurs (*St Martial*, p. 117) il explique qu'à chaque fois qu'on voit saint Vincent d'Espagne honoré aux côtés de saint Eutrope de Saintes, il faut en fait lire saint Vincent premier évêque de Dax (Landes), qu'on appelle saint Vincent de Xaintes. Ce dernier est encore un autre que celui d'Agen, mais on aurait ici la confusion de plusieurs saint Vincent avec celui de Saragosse, et par suite de leurs dates... Saint Caprais pourrait ainsi être l'évêque placé par saint Martial (et sainte Foy, une martyre du

INTENTION DE LA CROISADE EUCHARISTIQUE POUR LE MOIS D'AOUT



Pour que les âmes chrétiennes
rayonnent de pureté

plus de leur autorité spirituelle ; ce qui les fait les représenter dans leurs sceaux avec d'une main la crosse et de l'autre l'épée... Or ce fait étonnant a tout l'air de remonter à saint Sévérien, que saint Martial a, selon la tradition, laissé au peuple Gabale, donc au I^{er} siècle. Il y avait alors un roi (que la tradition nomme Gothus, ou Goth), qui, converti par saint Sévérien et, se voyant mourir sans héritier, constitua l'Église du pays son héritière à perpétuité. Ce privilège reconnu tout au long des siècles par les rois de France, ne cessa qu'avec l'impiété révolutionnaire⁵. Les *Actes* du martyre de saint Privat, qui ont tout des écrits du VI^{ème} siècle (cf. *Bol.* X, 97 : la note très intéressante sur la façon dont on écrivait les *Vies* des saints) parlent bien de plusieurs prédécesseurs du saint, et, lors de son martyre on voit le chef barbare l'obliger à livrer son peuple, chose qu'il n'aurait pu faire s'il n'eût pas le pouvoir temporel !

AGEN, DAX

L'histoire des saints époux Amateur et Véronique pourrait bien nous apporter quelque éclaircissement sur la venue des reliques qui nous ont occupés, mais auparavant un petit tour par Agen (qui se réclame aussi de saint Martial) nous permettra, à la suite de Dom Aurélien Lagardère, d'esquisser une petite synthèse. Cet auteur, de l'Ordre de saint Pierre-Célestin, a livré à la fin du XIX^e siècle le fruit de plus de vingt ans d'étude sur notre sujet dans deux ouvrages : l'un sur *Sainte Véronique, apôtre de l'Aquitaine*, et un deuxième sur *Saint Martial*. Il aborde notamment la question de saint Jean-Baptiste à Bazas (très



5. Cf. *A.H.* III, 430 sq., qui donne aussi les documents. Les rationalistes ont beau objecter que cela s'est passé deux siècles plus tard, quand les Wisigoths (comme Gothus...) se rendirent maîtres d'une bonne partie de l'Aquitaine, mais justement, le Gévaudan ne compta pas dans leurs conquêtes... De plus, pour avoir un petit roi sous l'empereur, qu'on se rappelle

le roi Hérode !

6. Qui jouissait d'une très grande renommée dans la France entière, aux temps mérovingiens (*Bol.* VI, 533).

premier temps) ce qui ne manque pas de logique, notre auteur résumant par ailleurs à ces deux endroits tout ce qu'on sait des diocèses de la Gaule, et appuyant l'hypothèse sur les différentes *légendes* qu'il a pu lire (il n'y aurait alors que quelques détails à changer, par exemple les parents de la sainte qui sont dits *bons chrétiens*).

CAHORS ET ROC-AMADOUR

Dans cette dernière contrée, saint Martial a, selon la tradition, oeuvré en compagnie de saint Amateur (ou Amador), le mari de sainte Véronique. Cahors, en ce temps était une ville importante : les auteurs disent qu'elle prenait toute la presque île que forme la boucle du Lot ; et la présence de saint Amateur pour l'évangéliser expliquerait que ce soit là, puis aux confins du territoire des Cahurciens (à *Roc-Amador*) que se soit retiré ce saint après la sainte mort de son épouse (ils étaient auparavant à – aujourd'hui – Soulac-sur-Mer, à la pointe du Médoc, qui forme la rive Sud de la Gironde ; il n'y a qu'à remonter le Lot pour parvenir à Cahors, et puis Roc-Amador est à une trentaine de kilomètres plus au Nord, à dix kilomètres d'un autre grand cours d'eau, la Dordogne). La tradition rapporte que le sanctuaire de Notre-Dame à Rocamadour fut consacré par saint Martial...



Cahors. La cité possède un trésor, la Sainte-Coiffe, qui est, sans aucun doute possible, une relique de la Passion de Notre-Seigneur. Or, parmi les quatre moments principaux d'apports de reliques de Terre-Sainte (la première évangélisation, sainte Hélène, Charlemagne, et les Croisades) de très bons auteurs sont d'accord pour placer l'arrivée de la Sainte-Coiffe au I^{er} siècle, et apportée par Amador lui-même (cf. par exemple l'abbé Gary, sur *La Sainte Coiffe* ; la revue du CEP est d'accord avec cette conclusion, et cite M. Bourrières, dans son n° 89, p. 66). Il faut alors juste préciser que Charlemagne, à qui on fait souvent apporter la relique à Cahors (il dressait, il est vrai, dans tout le Midi, une barrière surnaturelle face à l'envahisseur mahométan) n'aurait alors fait que la rendre à la ville, du monastère de Marcilhac où elle était depuis un certain temps en raison du péril. Quant à saint Amateur, il aurait pu rapporter ce trésor (et ceux de Rodez, Mende, le Puy ?) de ce voyage à Rome que lui fit faire saint Martial (et il y demeura deux ans...) pour ramener des renforts. La thèse se trouve étayée par un scène gravée dans la pierre : le sarcophage de l'épouse de Dioscorus.

Celui qui est retenu comme le premier évêque de Cahors est saint Genulphus, vers l'an 260. Il vint de Rome avec son père, saint Genitus (tous deux enterrés en Berry, où ils terminèrent leurs jours) et convertit le *gouverneur* de la ville, le dénommé Dioscorus. Or, sur le sarcophage de son épouse (donc du début du IV^{ème} siècle, et qui servit ensuite à l'évêque saint Géry, au VII^{ème}), parmi les figures qui y sont représentées, on voyait encore au XVII^{ème} siècle une femme agenouillée devant une espèce de tronc d'arbre, surmontée d'une tête *informe, couverte d'une coiffure en forme de béguin*. Or, un *béguin*, c'est une capuche, et c'est la forme aussi de la Sainte Coiffe ; alors, quand on sait que la femme était chrétienne, et qu'elle n'était sûrement pas à genoux devant Mercure (auquel il manque les ailes), d'ici à ce qu'elle soit prosternée devant la sainte relique, il n'y aurait pas loin... (abbé Gary, p. 28).

Voici, pour finir, les *renforts*, que pour Dom Aurélien saint Amador aurait alors ramenés de Rome (*Ste V.*, p. 138) : saint Saturnin pour Toulouse, saint Gatien à Tours et saint Ursin à Bourges ; saint Julien au Mans et saint Eutrope pour Saintes (à voir ?) Il place aussi saint Front de Périgueux à ce moment-là, ce qui inviterait à revoir les *sept évêques* envoyés par saint Pierre, qu'a retenus la tradition des Gaules, et le fait qu'ils n'aient en réalité pas été envoyés ensemble, ce qui est fort probable. A la liste citée, on pourrait ajouter encore un saint Austremonne, pour l'Auvergne. Notons quand même qu'il ne s'agit que d'une hypothèse, comme le précise l'auteur, mais qui a l'avantage d'intégrer beaucoup de ce qu'on sait. De notre côté, nous allons poursuivre dans cette région, avec notamment les saints époux de Soulac, aux côtés de saint Martial dans le Bordelais. Mais, qui est donc cette *Véronique* ? Et son époux, serait-il *Zachée* ?...

(à suivre)

« LES MARDIS DE LA PENSÉE CATHOLIQUE »

Mardi 27 juillet
à 20h00 au prieuré Saint-Ferréol

Conférence de M l'abbé Beauvais sur :
« Les 3 gouvernements successifs de l'Equateur après Garcia Moreno »

LA CHRONIQUE DU PRIEURÉ

Dimanche 06

Cette année, la procession de la Fête-Dieu a lieu au prieuré Saint-Ferréol. Après les vêpres chantées sous le préau appréché pour l'occasion, la communauté et les fidèles s'ébranlent à la suite du Saint-Sacrement. Au plus près de l'ostensoir, nos premiers communiant matérialisent leur joie en semant leurs pétales. A chaque reposoir, c'est un nouvel élan d'amour qui monte de tous les cœurs, alors que du haut du ciel descendent grâces et bénédictions.



Samedi 19 et Dimanche 20

Nos élèves l'attendaient depuis 2 ans ; les organisateurs étaient plus réservés... Voici venu le temps de la kermesse.

Après la bénédiction des stands, les hostilités commencent. C'est là où parents et enfants mettent en place de véritables stratégies commerciales : les uns pour obtenir plus de jetons, les autres pour rediriger l'avidité des charmants bambins sur le



cette grenouille à paillette, dernier lot arraché
perde dans le trajet entre l'école et la maison ? Malgré tout cela, les gens continuent de venir, et ils semblent même être contents !

porte-monnaie du conjoint. La finale est toujours la même... comment faire pour que au prix d'efforts soutenus, se

C'est l'odeur des grillades, le samedi soir, qui finit par détourner petits et grands des stands de jeux. Étonnement, la buvette, elle, ne désemplit pas. A 21h, les " forces de l'ordre " doivent disperser la foule qui ne veut plus quitter les lieux.

Comme à l'accoutumée, nos routiers assurent la garde de nuit, alliant méditations à leurs veilles.

Dimanche, après la Grand-messe célébrée sous le préau, les jeunes de la paroisse se mettent en branle pour servir les quelques 150 personnes inscrites au repas. Après le café, les stands ouvrent pour





une nouvelle après-midi de détente. S'y ajoute cette année des tours de



cadichon. Aux cotés d'un stand de fruits et légumes bien fourni, se dresse un stand de vin encore mieux fourni... mais le stand le plus incroyablement bien fourni reste sans conteste celui des livres.



17h approche, ainsi que le tirage de la tombola. Les enfants courent d'un stand à l'autre pour épuiser leurs jetons. Certains se rafraîchissent prudemment au bar, sachant que la fin de la



kermesse marque le début d'une soirée de manutention et de rangements en tout genre. On fixe pour objectif la bière de 21h, en se rabattant pour l'heure sur les « capri-sun » et autres jus de fruits, plus désaltérants.

Alors que tout le monde s'active pour remettre chaque chose à sa place, le frère décide de faire grève, et ne trouve rien de plus efficace pour cesser toute activité que de finir en béquilles après un saut d'une terrasse. Un cascadeur de plus en moins.



Vendredi 25

Toutes les classes s'unissent pour interpréter une comédie-ballet mise en scène par nos institutrices. Si vous connaissez le compositeur Lully, que savez-vous de ses humbles débuts en tant qu'aide cuisinier ? Cette pièce de théâtre permet de combler quelques lacunes de l'histoire. Une très belle réussite, un spectacle des plus rafraîchissants qui termine en beauté cette année scolaire.

Après la représentation, un repas tiré du sac clôture la soirée. C'est aussi à cette occasion que nous apprenons la mutation de sœur Marie-Lucie, nommée au



Gabon, à croire que les sœurs de Marseille ont des prédispositions pour traverser la méditerranée. Quoi qu'il en soit, les prières des enfants de l'école l'accompagnent ●

CALENDRIER DU MOIS

à Marseille

Mardi 27 juillet : "Mardi de la Pensée Catholique" au prieuré à 20h00.

Dimanche 15 août : Procession mariale jusqu'à la Vierge Dorée à Saint Pie X à 17h.

CARNET PAROISSIAL

BAPTÊME

à Marseille :

- Solène BRIÈRE, le 27 juin

PREMIÈRE COMMUNION

à Marseille, le 6 juin :

- Romain BOULON
- Marie-Liesse ARCHIER
- Mireille GANAY

- Agathe GARDÈRE
- Pauline de LASTIC

- Jean BERT, le 11 juin

CORSE

Prieuré N-D de la Miséricorde

Lieu-dit Corociolo - 20167 AFA

Tél : 06 99 45 09 32

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 11h30 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi

Haute Corse

• Dimanche : 17h00
messe Ville di Paraso

Abonnement annuel :
25 € ou plus

chèque à l'ordre de
L'ACAMPADO

L'Acampado n° 172,

juillet-août 2021, prix 2 €

Editeur : L'Acampado

40, chemin de Fondacle

13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication :

Abbé Xavier Beauvais

Dépôt légal : 2010

maquette & impression par nos soins

MARSEILLE

Église de la Mission de France - Saint-Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél : 04 91 91 67 16

- Dimanche : 10h30 messe chantée
19h00 messe basse
- En semaine : 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h

Chapelet tous les jours à 18h

Salut du St Sacrement tous les jeudis et le 1^{er} samedi du mois à 17h50

Heure Sainte le 1^{er} Vendredi du mois à 17h30

Permanence en semaine de 16h00 à 18h00

Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél : 04 91 48 53 75

- Dimanche : 8h30 messe chantée
- En semaine : 7h15 messe (sauf samedi)

Permanence le lundi et le mercredi de 9h00 à 11h30

Etude des encycliques des papes le mardi à 20h00

Catéchisme pour adultes le jeudi à 20h00

Prieuré Saint-Ferréol & École Saint-Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Fax : 04 91 87 18 72

Email : 13p.marseille@fsspx.fr

Tél. école : 04 91 88 03 42

- en semaine : 7h15 messe basse
- le mardi en période scolaire : 11h30
- le vendredi en période scolaire : 11h00

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1^{er} Vendredi du mois adoration de 21h00 à minuit

Catéchisme pour les adolescents le mercredi à 13h30

Chorale de St Pie X : répétition le jeudi à 20h30

AIX-EN-PROVENCE

Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- Dimanche : 10h30 messe chantée
- Mercredi : 18h30 messe basse
- 1^{er} Vendredi du mois messe à 18h30
- 1^{er} Samedi du mois messe à 11h00

Catéchisme pour adultes le mardi à 19h00

Catéchisme pour les enfants le mercredi après-midi

CARNOUX-EN-PROVENCE

Oratoire Saint-Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- Dimanche : 8h30 messe basse

ALLEINS

Chapelle des Pénitents Blancs

rue Frédéric Mistral

Messes : 1^{er}, 2^{ème} et 4^{ème} Dimanche du mois : 18h00
(Sauf en juillet et août : pas de messe.)